



The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System
Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent

2017- AVIS AUX NAVIGATEURS N° 12

RÉGION MAISONNEUVE

SECTION MONTRÉAL-LAC ONTARIO

Restriction de vitesse due aux niveaux d'eau élevés
(annulé 2017-05-08)

Les hauts niveaux d'eau du lac Ontario et du haut Saint-Laurent nous obligent à réduire les limites de vitesse entre l'écluse d'Iroquois et la Pointe Tibbetts dans la section Montréal-lac Ontario.

En vigueur immédiatement, et jusqu'à nouvel avis, les vitesses indiquées à la colonne IV de l'Annexe II – Tableau des vitesses du manuel de la Voie maritime, Pratiques et procédures, seront en vigueur à partir de l'écluse d'Iroquois jusqu'à la Pointe Tibbetts.

Veillez noter que les restrictions de vitesse décrites dans les avis aux navigateurs no.2 et no. 3 de la section Montréal – lac Ontario demeurent toujours en vigueur.

Région Maisonneuve
Le 2 mai 2017

The St. Lawrence Seaway Management Corporation
Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent

Région Maisonneuve
151, rue de l'Écluse
St-Lambert, Québec
J4R 2V6
Tél : (450) 672-4115 Fax : (450) 672-8493

Niagara Region
508 Glendale Avenue
P.O. Box 370
St-Catharines, Ontario
L2R 6V8
Tél : (905) 641-1932 Fax : (905) 641-5721